



Revenir à l'école :

QUEL PROTOCOLE POUR ACCUEILLIR VOTRE ENFANT ?

Si votre enfant est concerné par la reprise scolaire à partir du 14 mai prochain, un protocole d'hygiène et de sécurité a été mis en place par la Ville, en lien avec l'Éducation Nationale, pour le protéger et protéger les personnes qui l'entourent. L'école sera différente de ce qu'il connaît habituellement. Les enseignants, animateurs, ATSEM qui seront présents mettront tout en œuvre pour bien accompagner les enfants et leur expliquer de manière ludique et pédagogique cette école de transition.

► À LA MAISON, AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

- **Prise de température à la maison chaque matin.** Si votre enfant a 37,8°C ou plus, il doit rester à la maison.
- Lavage des mains avec du savon avant de partir et le soir en rentrant. En attendant l'ouverture des portes, respectez une distance d'un mètre avec les autres familles.
- L'accueil se fait à la grille de l'école, à partir de 8h20, famille par famille, en respectant une distance d'un mètre. Les parents ne rentrent pas dans les établissements.

► LES MESURES SANITAIRES À L'ÉCOLE

Pour les adultes

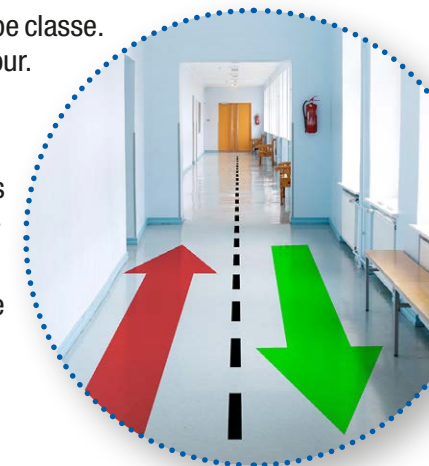
- Lavage des mains très réguliers à l'eau et au savon ou au gel hydro-alcoolique.
- Port du masque obligatoire.

Pour les enfants

- Constitution de petits groupes classe (max 15 élèves) avec un enseignant et un animateur référents. Ces groupes classe ne se rencontreront pas.
- Apprentissage de la distanciation et des gestes barrière.
- Lavage des mains ritualisé avant d'entrer en classe, après les récréations, avant et après chaque repas, avant et après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué et le soir avant de partir.
- Interdiction d'échanger ou de prêter des objets. Nombre de jeux et accès au matériel limité et individualisé.
- Apporter une bouteille d'eau et un paquet de mouchoirs jetables individuels. Port du masque autorisé, mais non conseillé, en élémentaire.
- Organisation des récréations par petits groupes au sein d'un même groupe classe. Jeux de contacts et/ou de groupes interdits. Pas d'accès aux jeux de cour.

► AMÉNAGEMENT DES ESPACES ET CIRCULATIONS

- Définition d'un sens de circulation et de rotation dans les locaux pour éviter que les élèves et les groupes ne se croisent. Affichage d'une signalétique facile à comprendre. Limitation des déplacements.
- Aménagement des classes adapté : au moins 1 m entre chaque table, table individuelle pour chaque élève. Définition d'un sens de circulation dans la classe.
- Condamnation d'une toilette sur deux. Limitation du nombre d'élèves dans les toilettes.



► PAUSE MÉRIDIANNE

- Rotation des différents groupes classe sans qu'ils ne se croisent sur 3 temps : repas, activités calmes dans la classe, récréation en petits effectifs.

- Les enfants prennent un repas chaud qui leur est servi à table. Le nombre d'enfants est limité à une place sur deux avec la distance nécessaire.
- Le mobilier, tables et chaises, sera désinfecté entre chaque groupe.

► HYGIÈNE DES LOCAUX

- Aération de la salle plusieurs fois par jour et maintien des portes ouvertes (sauf pare-feu)
- **Entretien des locaux programmé 4 fois par jour** : nettoyage des sanitaires, désinfection des poignées de portes et des interrupteurs, vidage des poubelles, réassort du stock de gels, savons et essuie-main.

► QUE FAIRE SI UN ENFANT EST MALADE ?

Les symptômes du COVID-19 peuvent être variés et nombreux, mais les plus évocateurs sont : la fièvre, la toux, la fatigue, un écoulement nasal, des maux de gorge et certains troubles digestifs.

Si votre enfant présente des symptômes quels qu'ils soient ou de la fièvre, nous vous demandons de le garder à la maison. Si un parent ressent des symptômes, l'enfant doit aussi être gardé à domicile.

Quelle procédure à l'école ?

- Isolement immédiat de l'élève, avec un masque pour les enfants en âge d'en porter, dans une pièce dédiée. Nettoyage approfondi de la pièce par la suite. Respect strict des gestes barrière.
- Appel sans délai des parents. En cas d'impossibilité de joindre les parents, le SAMU sera contacté.
- Les parents devront consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève. Le respect des gestes barrière et de la distanciation est conseillé autant que possible. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis médical.
- Si un diagnostic de COVID-19 est confirmé, un plan d'information est mis en œuvre pour alerter les autorités académiques, sanitaires et territoriales ainsi que toutes les personnes qui ont pu être en contact avec le malade (adulte ou enfant).

- Consulter le protocole sanitaire du Ministère de l'Éducation Nationale :

[educ.gouv](https://www.education.gouv.fr/)

- Des ressources pour expliquer le COVID-19 aux enfants et les préparer à cette rentrée :

[elancourt.fr](https://www.elancourt.fr/)